



Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2023

## RAPPORT DE GESTION 2023

### MUNICIPALITÉ DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

Présidence :

**M. Claude-Olivier Rosset, Syndic**

Vice-présidence 2023-2024 :

**M. Florent Morandi, Municipal**

|                                |   |  |
|--------------------------------|---|--|
| <b>ROSSET Claude-Olivier</b>   |    | Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM<br>Suppléante : M.-Cl. Liang |
| <b>LIANG Mary-Claude</b>       |    | Routes, bâtiments communaux, transports publics, épuration<br>Suppléant : F. Morandi   |
| <b>GAILLARD HOURIET Myriam</b> |   | Ecole et jeunesse, affaires culturelles, tourisme, eau potable, informatique<br>Suppléant : O. Dumuid  |
| <b>MORANDI Florent</b>         |  | Forêts, vignes, espaces verts, sociétés locales, culte, défense incendie, protection civile<br>Suppléante : M. Gaillard Houriet                |
| <b>DUMUID Olivier</b>          |  | Finance, social, santé<br>Suppléant : C-O. Rosset  |

### 1 - ADMINISTRATION GENERALE

#### ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 47 fois en 2023, le mardi matin à 9h00. Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

#### RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

|                      |  |
|----------------------|--|
| ARASMAC              | Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay  |
| ASSAGIE              | Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy  |
| AIEE                 | Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy   |
| REFUGE INTERCOMMUNAL | Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy                  |
| DECHETTERIE          | Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy |

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

SDIS ETRAZ REGION

Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région

ORPC MORGES

Organisation Régionale de Protection Civile Morges

ARCAM

Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges

SIDERE

Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

LE CONSEIL REGIONAL DE NYON

Association des Communes du district de Nyon

VIN ET TERROIR FECHY

Féchy Vignoble Classé

SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES

Réunions régulières organisées la Préfecture

GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA SAUBRETTE

MORGES REGION TOURISME

## PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

### FIDUCIAIRE HELLER

La fiduciaire Heller SA met à disposition de la municipalité le boursier, M. Francesco Montoro qui délègue un aide boursier, M. Dylan Amorim.

### FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

### OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

## **RAPPORT DE GESTION 2023**

---

### **STI**

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

### **VISIONAPART & SUNRISE**

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet.

### **BCDT**

Courtier et conseiller pour la gestion du portefeuille d'assurances de la Commune.

### **COMPUTIS**

S'occupe de l'hébergement du serveur et depuis le 1<sup>er</sup> juillet, de la maintenance du support informatique et des PC.

### **T2i**

Nous travaillons avec T2i pour l'outil de gestion des séances de municipalité via un cloud sécurisé. Cette solution est utilisée par de nombreuses autres communes.

### **HENNY TRANSPORT**

Henny transport est responsable de la collecte des déchets ménagers (sacs blancs taxés) et de la maintenance des bennes à ordures sur le territoire communal.

### **BERECYCLING**

Responsable de la gestion de la déchetterie intercommunale. Nous communiquons régulièrement avec eux pour la gestion des comptes des habitants de la commune.

## RAPPORT DE GESTION 2023

### SERVICE DU PERSONNEL

#### GREFFE MUNICIPAL

Mme Fabienne Aeby (80%) Mme Donatella Orzan à 30% jusqu'à fin juin et Mme Laura Jacot depuis le 15 juillet à 20%.

Le Greffe municipal était ouvert le lundi de 08h00 à 13h00, le mardi de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Mme Donatella Orzan a travaillé, à 30%, jusqu'au 30 juin 2023 pour le secrétariat. Ayant eu l'opportunité d'augmenter son taux à son autre poste, elle a donné son congé pour le 30 juin. Mme Laura Jacot a rejoint la secrétaire municipale dès le 15 juillet à 20%.

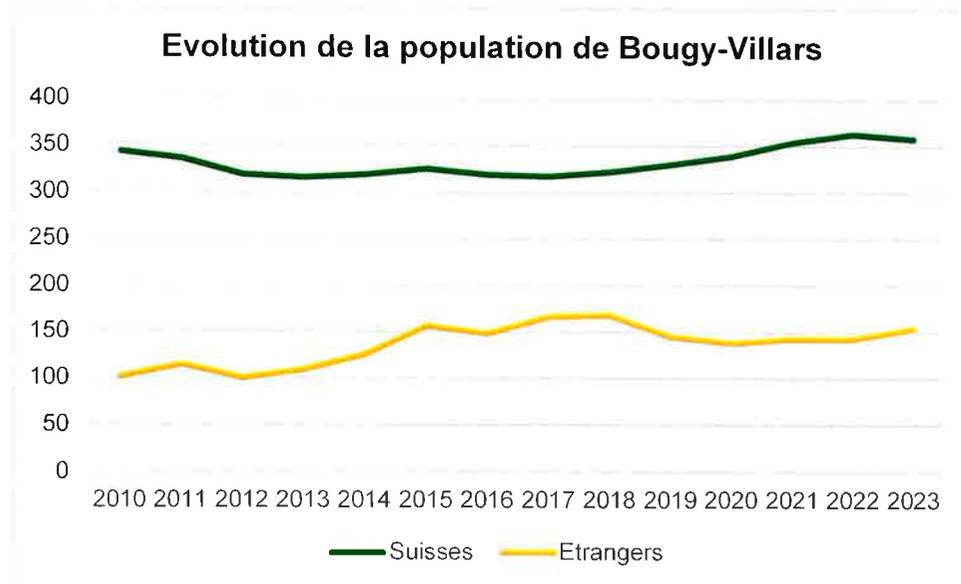
Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année.

#### Population résidente au 31.12.2023

512 (population suisse : 358 / population étrangère : 154)

Mouvements 51 arrivées, 58 départs, 5 naissances, 1 décès

| Période | Suisses | Etrangers |
|---------|---------|-----------|
| 2010    | 343     | 101       |
| 2011    | 336     | 114       |
| 2012    | 319     | 100       |
| 2013    | 316     | 109       |
| 2014    | 319     | 125       |
| 2015    | 325     | 156       |
| 2016    | 319     | 148       |
| 2017    | 317     | 166       |
| 2018    | 322     | 168       |
| 2019    | 330     | 145       |
| 2020    | 339     | 138       |
| 2021    | 354     | 143       |
| 2022    | 363     | 143       |
| 2023    | 358     | 154       |



## RAPPORT DE GESTION 2023

---

### BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

### VOIRIE

M. José Mendes (100%) + M. Damien Liard (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. M. José Mendes a pris sa retraite en mai 2023. M. Damien Liard assume depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023 le poste de chef de voirie.

### CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à 20%)

La conciergerie de la Maison Bodzérane, du Caveau, de l'administration et de la maison Maring est assurée par Madame Maghalhaes, à 20% depuis février 2023, qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaires. Elle assume également les nettoyages à fond une fois par année de la maison Bodzérane.

Mme Maghalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis 10 ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

## MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2023

En 2023, la Municipalité a organisé les fêtes et manifestations suivantes :

- **6 janvier** : la Galette des rois avec les aînés (voir ci-dessous)
- **6 mai** : invitation à découvrir les installations du SIDERE
- **24 juin** : Cinéma Open Air Bougy-Féchy – *a dû être annulé à cause de la bise.*
- **1<sup>er</sup> août** : en raison du mauvais temps, la fête a eu lieu à la Maison Bodzérane
- **12 au 13 août** : nuit des Perséides – près de 500 communes vaudoises ont été invitées à éteindre leur éclairage public le temps d'une nuit

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

- **13 septembre** : sortie des aînés (voir ci-dessous)
- **16 décembre** : **Fête de Noël et fenêtre de l'Avent de la Commune** : dès 16h00 à 20h00 à la Maison Bodzérane - vente de vin et remise des sapins - Père de Noël et vin chaud à 17h15 Père Noël

### LA FÊTE DES ROIS – 6 JANVIER

Pour la première fois cette année, la traditionnelle galette des rois a été organisée à la grande salle avec la présence d'un accordéoniste qui nous a accompagné musicalement et même fait danser certains. La bonne humeur et les sourires étaient sur les lèvres de la vingtaine de participants.



## RAPPORT DE GESTION 2023

---

### LA SORTIE DES AINÉS – 13 SEPTEMBRE

#### Le GoldenPass Express et la maison de l'Etivaz !

Après un court voyage en bus jusqu'à Vevey, les 28 participants ont embarqué pour un voyage d'environ 1h30 à bord du GoldenPass Express et une balade panoramique en direction de Gstaad.

Arrivés à Gstaad, un excellent repas au restaurant de l'Hôtel Arc-en-Ciel nous attendait. Après le repas, nous avons repris la route en bus pour une visite guidée au cœur de la tradition fromagère suisse lors d'une visite de la Maison de l'Etivaz et d'une dégustation de fromage Etivaz.

**Malgré une journée maussade et pluvieuse, la bonne humeur était de mise et tout le monde à grandement apprécié cette journée découverte des paysages et saveurs authentiques de la Suisse !**

Pour finir, nous avons rejoint Bougy en bus et sommes arrivés à 19h00.



### FENÊTRE DE L'AVENT, PÈRE NOËL, DISTRIBUTION DE SAPINS 16 DÉCEMBRE

Comme l'an précédent, la fenêtre de l'Avent de la Commune a eu lieu à la Maison Bodzérane. Un vin chaud avait été préparé par des bénévoles du village et le Père Noël nous a rendu sa traditionnelle visite, pour le plus grand bonheur des petits et grands. C'était aussi l'occasion de distribuer les sapins de Noël à ceux qui en avaient commandé.

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

### SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association **Bougy-Bouge** (<https://bougy-bouge.ch/>) a pu reprendre complètement ses activités : concert à la Maison Bodzérane, soirée karaoké, soirée raclette, fenêtres de l'Avent, ainsi que ses traditionnels apéros de fin de mois.
- Le **Club de Tennis de Table** a continué ses entrainements dans la Maison Bodzérane et joué régulièrement aux quatre coins du canton (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.webself.net/accueil>).
- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** a poursuivi ses activités au stand de tir de Saubraz et rappelle que les habitants de Bougy sont les bienvenus pour venir découvrir leur sport (<http://www.tirlesignal.ch/>). .
- **L'Amicale des sapeurs pompiers de Féchy-Bougy** est arrivée à la fin de la rénovation de son ancien camion, qui sera visible dans plusieurs prochaines manifestations.

Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

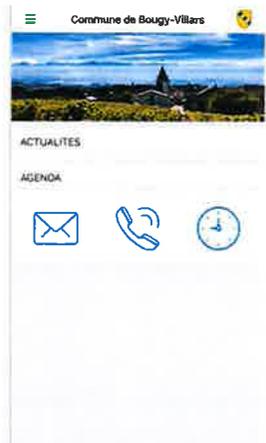
### SITE INTERNET – [WWW.BOUGY-VILLARS.CH](http://WWW.BOUGY-VILLARS.CH)

Le site [www.bougy-villars.ch](http://www.bougy-villars.ch) évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers, les mises à l'enquête en cours et autres informations utiles et politiques. N'hésitez pas à le visiter régulièrement.

De plus, les réservations de la Maison Bodzérane et du caveau se font en ligne sur le calendrier. Il y a également la possibilité d'annoncer son arrivée, son départ, de demander une attestation de domicile depuis le site internet.

## RAPPORT DE GESTION 2023

Le site est accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application **OIOIweb** qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.



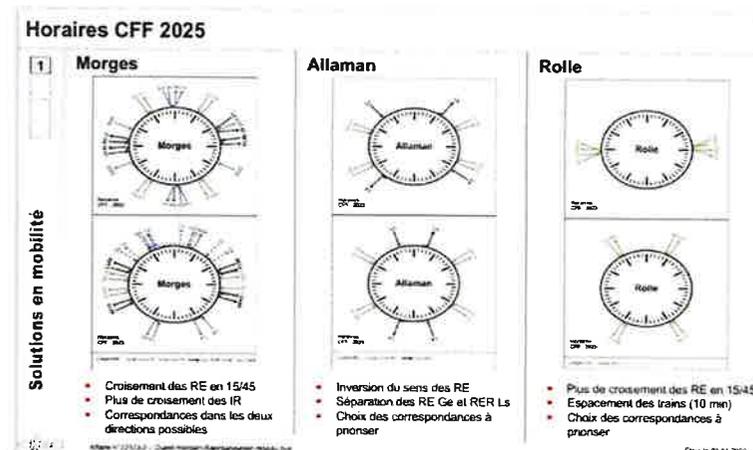
Le site est géré par notre Webmaster, [webmaster@bougy-villars.ch](mailto:webmaster@bougy-villars.ch), en collaboration avec notre partenaire OFISA Informatique et la Municipalité.

## RAPPORT DE GESTION 2023

### TRANSPORTS PUBLICS

#### LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

Les ateliers du Secteur 1 ont repris au mois de mai 2023. Le rapport pour les horaires 2025 a été communiqué aux communes. Malgré nos perpétuelles demandes de renforcer les liaisons existantes et de considérer de nouveaux points de dessertes, nos demandes n'ont pas pu être calquées sur les nouveaux horaires 2025.



Le rapport mentionne la proposition d'une nouvelle ligne 723 entre Gimel et Allaman via le Signal de Bougy, Parc Pré Vert. La desserte prévue ainsi que son aménagement sont à l'étude au bureau Citec et l'Arcam.

Nos demandes ont néanmoins porté leurs fruits **pour l'année 2024**. Courses supplémentaires :

1. **Ajout de 2 paires de courses par jour** Aubonne/Allaman – Rolle du lundi au vendredi en heures creuses et en fin de journée

Au départ de Rolle à 15h49 et 20h49. Au départ d'Aubonne (direction Rolle) à 15h23 et d'Allaman à 20h15.

2. **Ajout de 4 paires de courses par jour le week-end**

Au départ de Rolle à 9h49, 11h49, 14h19 et 17h19. Au départ du Signal-de-Bougy en saison et d'Aubonne hors saison à 10h14/23, 12h44/53, 15h44/53 et 17h44/53.

La contribution financière pour les lignes de trafic régional est de plus de CHF 18'000 pour Bougy-Villars. Chiffre en hausse.

Nous continuerons à inciter l'usage des TP pour pérenniser l'offre et formulerons une fois encore nos souhaits.

## RAPPORT DE GESTION 2023

### ARCAM OFFRE TP NOCTURNE (COMMUNES : TARTEGNIN, MONT-SUR-ROLLE, PERROY, BOUGY-VILLARS, FÉCHY, ESSERTINES-SUR-ROLLE ET ST-OYENS)

**Taxibus du bassin de Rolle** a été mis en service le 15 décembre 2019 et propose trois courses les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.

Les statistiques 2023 de Car Postal comptent 67 descentes (nbr de voyageurs) pour notre commune. Les prestations réalisées s'élèvent pour l'ensemble des communes à CHF 22'517.10 dont 25% financés par le Fonds TP. Selon le principe de répartition (prorata-nbr descentes), Bougy-Villars finance cette offre à hauteur de CHF 2'025.12. Pour rappel, dès l'horaire 2024, les communes financeront l'offre à 100%.

### PRÉAVIS MUNICIPAUX

| Titre des préavis   | Séance CG  | Décision |
|---|------------|----------|
| Préavis 01/2023 Comptes 2022  | 20.06.2023 | Accepté  |
| Préavis 02/2023 Demande de crédit de CHF 70'000.- pour la pose d'une couche de roulement sur la route Sus-Villars   | 20.06.2023 | Accepté  |
| Préavis 03/2023 Octroi d'une autorisation, jusqu'en fin de législature (2026), de déplacer les disponibilités de la trésorerie auprès d'établissements bancaires ainsi que d'effectuer des placements à terme auprès de ces mêmes établissements.   | 20.06.2023 | Accepté  |
| Préavis 04/2023 Demande d'un crédit complémentaire de CHF 100'000.- au crédit complémentaire de CHF 120'000.-, accordé par le préavis09-2021, et au crédit de CHF 135'092.- accordé par le préavis 06-2017 dans le cadre de la révision du plan général d'affectation général (PGA) et son règlement (RPGA) | 03.10.2023 | Accepté  |
| Préavis 05/2023 Arrêté d'imposition pour l'année 2024   | 03.10.2023 | Accepté  |
| Préavis 06/2023 Budget 2024   | 08.12.2023 | Accepté  |

## RAPPORT DE GESTION 2023

### 2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°05-2024.

### 3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

#### VIGNES

La production de vin de la commune reste stable, tant en qualité, qu'en quantité.

Une parcelle communale, située sur la commune de Perroy, a été arrachée, permettant au passage l'amélioration du terrain par un comblement de pente, avant d'être replantée.

Comme à l'accoutumée, la commune a tenu son stand à la Fête du Raisin à Féchy le 3 septembre. En plus de la réserve communale, les vins de nos vigneron ont été présentés aux nombreux amateurs venus découvrir les crus de notre village.

A la fin août 2023 a eu lieu l'inauguration de la Balade des Capites. Cette initiative de l'association Vin et Terroir Féchy vise à faire découvrir notre beau vignoble aux marcheurs, en transitant de capite en capite. Le départ de cette promenade se fait à Bougy, avant de rejoindre le village de Féchy via les coteaux viticoles.



#### FORETS

Peu d'interventions ont eu lieu durant l'année 2023.

Les dernières années caniculaires ayant été très néfastes pour nos forêts, le gros des travaux s'est résumé à éliminer des arbres secs dans des secteurs situés derrière le Signal de Bougy.

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

En 2023, nous avons légèrement rénové le petit sentier menant au Signal de Bougy. Celui-ci, passablement dégradé au fil des années, devenait dangereux pour les marcheurs. Ces travaux ont été faits en collaboration avec le Garde Forestier et notre employé communal.



## LES BÂTIMENTS

En février 2023, nous avons engagé à 20%, Mme Célia Magalhaes en remplacement de l'entreprise de nettoyage CTA qui s'occupait principalement de la Maison Bodzérane, Célia s'occupe également des locations de salles sur la commune. Pour assurer son travail, l'achat d'équipements était nécessaire (autolaveuse, produits de nettoyage, aspirateur).

Une augmentation des frais de gérance sur l'ensemble des bâtiments communaux s'explique par des changements de locataires, dont le départ de notre cher collaborateur de la voirie, M. José Mendes.

Le total des loyers encaissés sur les bâtiments communaux s'élève à CHF 365'013.-.

## **RAPPORT DE GESTION 2023**

---

Nous avons rencontré du retard dans l'envoi des décomptes de chauffage pour la plupart des bâtiments communaux. La situation n'est, à ce jour, pas encore réglée. De nombreuses relances et rendez-vous avec la gérance ont été entrepris sans succès. Pour rappel, certains bâtiments communaux sont provisoirement chauffés au chauffage électrique depuis leur rénovation, en attendant de la réalisation du CAD. L'envoi des décomptes est prévu pour juin 2024.

Les bâtiments communaux sont dans l'ensemble équipés d'un adoucisseur. Une vérification des éclairages de secours a été réalisée par l'entreprise Chubb Sici.

### **AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)**

Des travaux ont été réalisés dans la cuisine de l'Auberge pour environ CHF 12'000.- (grille de sol, tôle inox). Nous avons fait l'achat d'un adoucisseur à sel. Le total des loyers du bâtiment de l'auberge a généré, y compris les 2 appartements, CHF 67'980.- de loyer annuel.

### **MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)**

Les locations de la maison Bodzérane et du caveau pour 2023 ont généré CHF 5'610.-. Un montant annuel est maintenant perçu pour les activités sportives hors société locale.

Suite à l'état des lieux de la Maison Bodzérane, nous avons amélioré l'accès à la régie par un escalier et créé un caisson pour protéger la sono. Pour l'équipement sono, nous n'avons pas jugé nécessaire de changer l'actuel, mais nous l'avons complété par une table de mixage.

Le lave-vaisselles a dû être remplacé pour un montant de CHF 6'179.30.

### **PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)**

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 33'360.- de loyer annuel.



## **RAPPORT DE GESTION 2023**

---

### **BÂTIMENT ANCIENNE EGLISE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)**

Après la rénovation d'un des appartements, la location a pu commencer le 15 janvier 2023.

Le revenu locatif sur ce bâtiment est de CHF 53'232.-.

Nous avons également posé un adoucisseur.

### **NOUVEAU BÂTIMENT (CHEMIN DE LA FIN 1)**

Dans le cadre de l'étude du projet de transformation du bâtiment en appartements, des séances ont été menées avec un groupe de travail composé de 3 membres du conseil général, l'architecte et une délégation de la Municipalité.

Nous comptabilisons un loyer de CHF 11'200.-.

### **MAISON MARING (GRAND-RUE 12)**

Les appartements de la Maison Maring ont fait l'objet d'un changement de locataire. Ils ont permis de comptabiliser des loyers pour CHF 69'306.-

Suite à un problème d'humidité, des travaux de peinture ont été réalisés dans le hall d'entrée. L'assurance a pris en charge ces frais. Le sol de l'entrée a été également peint.

### **COLLÈGE (GRAND-RUE 9)**

Changement de locataire d'un appartement. La peinture de la porte d'entrée a été refaite.

Les locations du Collège génèrent un loyer de CHF 64'584.-.

### ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Pas d'intervention sur l'abri pour l'année 2023. Des travaux de peinture et nettoyage sont prévus sur le fonds pour 2024.

### EGLISE

Des travaux d'assainissement de la structure en béton ont été réalisés sous l'église pour CHF 15'433.-. La carte électronique de la sonnerie de l'horloge a été remplacée pour un montant de CHF 3'780.-.



## RAPPORT DE GESTION 2023

### HIRONDELLES

La Bodzelle, inaugurée le 13 mai 2017, a pu abriter avec succès nos hôtes à plumes en 2023. Nous attendons leur retour pour 2024. Des travaux d'entretien sont à prévoir lorsque les travaux du cœur du village seront terminés.



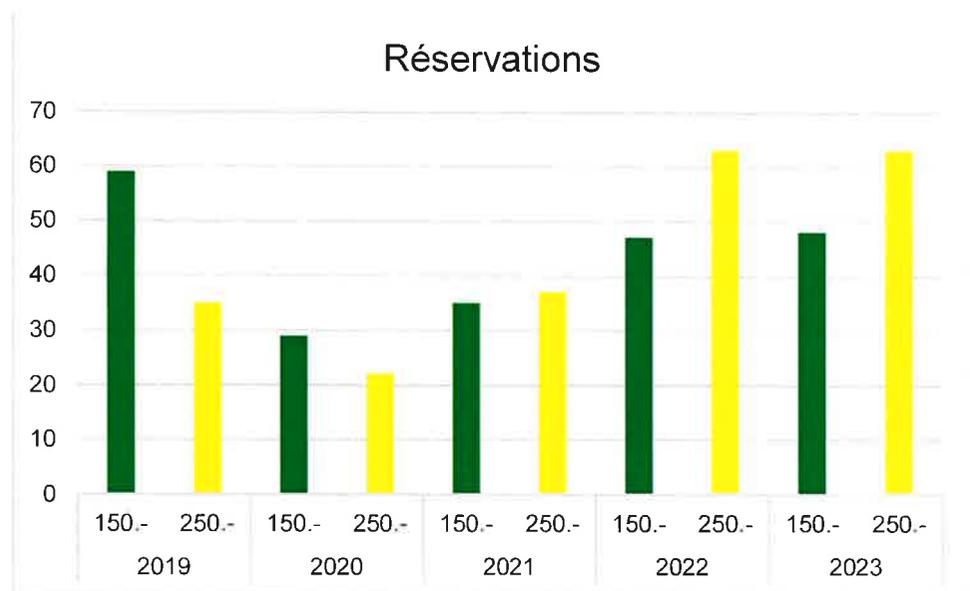
### REFUGE INTERCOMMUNAL

Nombre de réservations :

|      | Tarif        | Jan-fév-mar | Avr-mai-jui | Jul-aou-sep | Oct-nov-déc | Total | Occupation |
|------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|------------|
|      | 150.-        | 8           | 16          | 17          | 18          | 59    | 62.77 %    |
| 2019 | 250.-        | 5           | 12          | 9           | 9           | 35    | 37.23 %    |
|      | <b>Total</b> | 13          | 28          | 26          | 27          | 94    |            |
|      | <b>%</b>     | 13.83 %     | 29.79 %     | 27.66 %     | 28.72 %     |       |            |
|      | 150.-        | 6           | 4           | 15          | 4           | 29    | 56.86 %    |
| 2020 | 250.-        | 3           | 3           | 13          | 3           | 22    | 43.14 %    |
|      | <b>Total</b> | 9           | 7           | 28          | 7           | 51    |            |
|      | <b>%</b>     | 17.65 %     | 13.73 %     | 54.90 %     | 13.73 %     |       |            |
|      | 150.-        | 0           | 10          | 14          | 11          | 35    | 48.61 %    |
| 2021 | 250.-        | 0           | 2           | 22          | 13          | 37    | 51.39 %    |
|      | <b>Total</b> | 0           | 12          | 36          | 24          | 72    |            |

## RAPPORT DE GESTION 2023

|      |              |        |         |         |         |     |         |
|------|--------------|--------|---------|---------|---------|-----|---------|
|      | %            | 0.00 % | 16.67 % | 50.00 % | 33.33 % |     |         |
|      | 150.-        | 3      | 19      | 14      | 11      | 47  | 42.73 % |
| 2023 | 250.-        | 7      | 18      | 19      | 19      | 63  | 57.27 % |
|      | <b>Total</b> | 10     | 37      | 33      | 30      | 110 |         |
|      | %            | 9.09 % | 33.64 % | 30.00 % | 27.27 % |     |         |
|      | 150.-        | 7      | 18      | 15      | 8       | 48  | 43.24%  |
| 2023 | 250.-        | 7      | 18      | 18      | 20      | 63  | 56.76%  |
|      | <b>Total</b> | 14     | 36      | 33      | 28      | 111 |         |
|      | %            | 12.61% | 32.43%  | 29.73%  | 25.23%  |     |         |



### 4 - TRAVAUX

#### PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Dans un but de rafraîchissement de la végétation, nous avons arraché les anciens arbres du cimetière qui devenaient trop imposants.

Des jeunes arbres avaient été plantés il y a quelques années. D'autres aménagements verront encore le jour.

Le banc situé sous le marronnier du cimetière a souffert des affres du temps. Une planche de l'assise s'est cassée et nous en avons profité pour le refaire entièrement.



## RAPPORT DE GESTION 2023

---

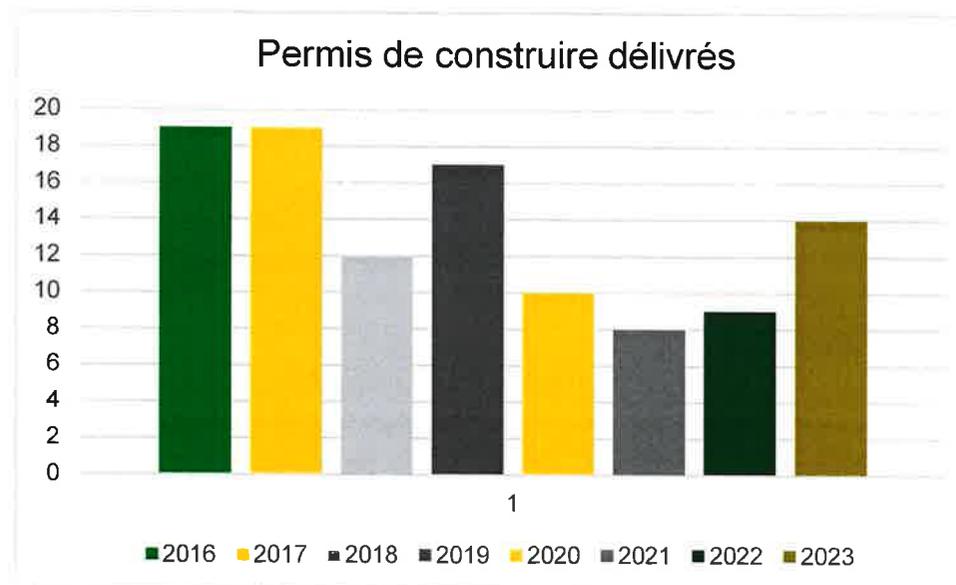
Après avoir souffert de quelques saisons sèches, le terrain de foot a été réengazonné à la fin de l'année, afin d'être plus accueillant en 2024.



La piste de pétanque située à l'église a été refaite.

### POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2023 a connu une augmentation des demandes, en raison de la crise énergétique, pour les pompes à chaleur et les projets communaux : 14 autorisations, après enquête publique ou dispense d'enquête, ont été accordées ainsi que 9 permis d'habiter ont été délivrés.



### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le dossier étant prêt, la Municipalité a organisé plusieurs séances d'information à la population afin d'expliquer ses décisions ainsi que les contraintes émises par le Canton.

Le dossier du PACom a été mis à l'enquête publique du 30 mars au 1<sup>er</sup> mai 2023 suscitant 8 oppositions. La Municipalité a organisé des séances de conciliation qui ont débouché sur le retrait de 5 oppositions.

Des modifications du projet seront mises à l'enquête complémentaire prochainement après avoir été analysées par le Canton pendant 5 mois.

## RAPPORT DE GESTION 2023

### LES ROUTES

#### Signalisation :

Pour rappel la Municipalité a décidé d'attendre la réalisation de l'aménagement de la Grand-Rue pour la mise à jour finale du plan de signalisation. Achats de divers panneaux de stationnement et marquages.

#### Grand-Rue :

Les travaux de la Gd-Rue (Préavis no 4/2020) sont retardés. Ces travaux sont liés au projet du CAD, accepté par le Conseil Général en 2021. Ce dernier doit faire l'objet d'études supplémentaires. Les travaux de la Grand-Rue suivront et devraient commencer en 2024 avec la rénovation du local pompe.

#### Améliorations Foncières :

L'expertise fédérale de la DEIS sur les chemins viticoles a été faite le 5 mai 2023. Le rapport confirme une subvention pour la plupart de nos infrastructures agricoles (AF). Cet outil nous permettra de planifier la réfection des chemins au fil du temps, au même titre que le PGEE pour les canalisations EU/EC. Frais d'honoraire Ingénieur pour l'établissement du rapport CHF 8'019.-.

#### Réfections :

Préavis 02/2023, demande de crédit de CHF 70'000.- pour la pose d'une couche de roulement sur la route Sus-Villars. Les travaux ont commencé en octobre 2023. L'entretien des bordures de route est toujours d'actualité.

L'entreprise a également procédé à l'assainissement du chemin en bordure du terrain de foot, vers l'abri. Un drainage a été posé. Coûts des travaux, CHF 15'000.-.

Réfection de nids de poule, taconnages CHF 4'622.-.



## RAPPORT DE GESTION 2023

Début des travaux en mai 2023 pour la réalisation d'une cave communale, salle du conseil et étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, selon préavis 5/2022 CHF 670'000.-.

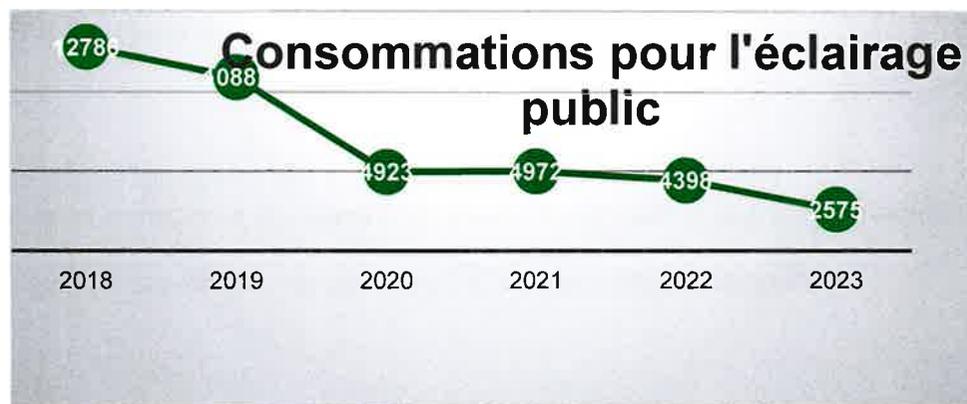
Mise en attente des travaux de rénovation de la place de jeux et cœur du village pour juin 2024, préavis 09/2022 CHF 950'000.-.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Vous trouverez ci-dessous les consommations en KW pour l'éclairage public de 2018 à 2023.

|      |              |
|------|--------------|
| 2018 | <b>12786</b> |
| 2019 | <b>10887</b> |
| 2020 | <b>4923</b>  |
| 2021 | <b>4972</b>  |
| 2022 | <b>4398</b>  |
| 2023 | <b>2575</b>  |



## RAPPORT DE GESTION 2023

---

### PARKING

Les places sur le parking souterrain sont toutes louées. Un total de CHF 47'991.- est comptabilisé.

Nous constatons une dégradation de la couverture bitumeuse du parking extérieur. L'entreprise responsable des travaux procèdera à son remplacement dès que possible. Des essais de bitume sur 3 places sont prévus pour juin 2024.

### DECHETS

#### DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Pour accéder à la déchetterie il faut avoir une carte distribuée sur place, moyennant le paiement de CHF 20.-, restitué au moment de quitter la commune si le montant n'a pas été utilisé. Un système de facturation individualisé a été instauré, et le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement au moyen d'une carte. Plus d'information sur le prix des déchets non valorisable : <http://www.transportshenny.com/pages/berecycling.html>

En 2023, nous enregistrons une légère hausse de la population pour les 4 communes de 21 habitants, soit 0,62% pour un total de 3355 hab. Depuis 4 ans, la hausse est de près de 4% sur l'ensemble du territoire.

**Les frais moyens calculés pour évacuer les déchets payants étaient de CHF 82.80 par habitant en 2023.** Pour rappel, le montant était de CHF 17.28/an en 2022, auquel il faut rajouter CHF 60.- de la taxe forfaitaire, ce qui fait une moyenne de CHF 77.28 par habitant. Depuis l'ouverture de la déchetterie, nous pouvons confirmer que la procédure et le système pollueur-payeur est assez efficient. Nous estimons à env. 7% la fraude lors des pesages non surveillés et à 2% les arrêts des balances (Hors déchets déposés en dehors de la zone de tri.)

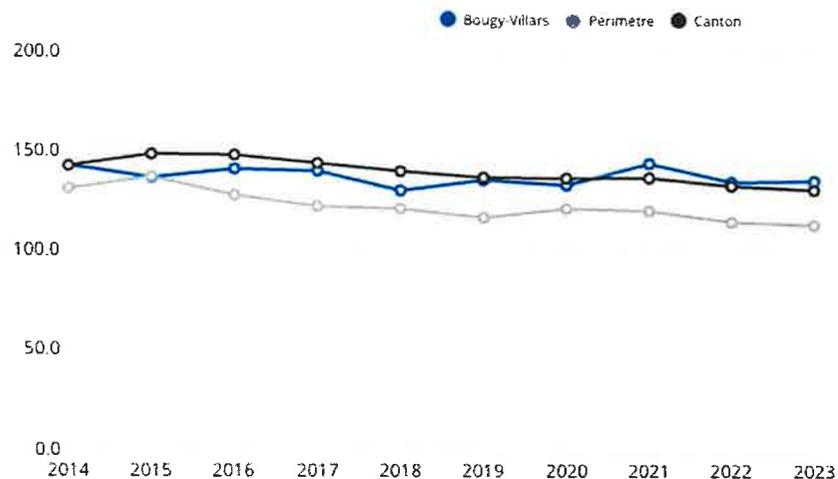
#### COLLECTE DES DÉCHETS – SAC BLANC

Pour le ramassage des déchets ménagers, notre commune a adopté depuis le 1er octobre 2020 un réseau de containers judicieusement placés sur notre territoire mais suite au changement de municipalité, le porte à porte a été réintroduit en juillet 2023 (Polets, Macherettes et Sus-Villars) tout en gardant les containers aux emplacements actuels. Cette information a été donnée aux habitants via un tout-ménage et elle est également disponible via notre site internet <https://bougy-villars.ch/dechets>.

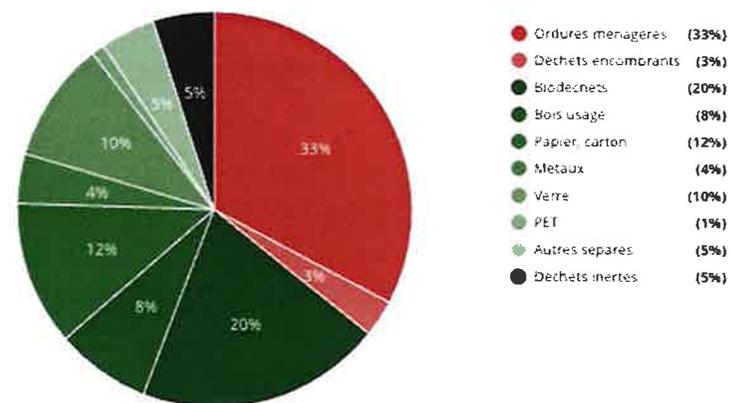
Cette nouvelle organisation a significativement baissé les coûts pour les habitants et a fait passer la taxe déchet à **CHF 60.00 pour 2023.**

# RAPPORT DE GESTION 2023

Ordures ménagères : Evolution 2014 - 2023 [kg/hab]



2023 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 59.3 %

Evolution 2014 - 2023 Voir informations ci-dessous

| Année                        | 2023         | 2022         | 2021         | 2020         | 2019         | 2018         | 2017         | 2016         | 2015         | 2014         |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Population                   | 512          | 506          | 497          | 477          | 475          | 490          | 483          | 467          | 481          | 444          |
| Taux de collecte séparée     | 59.3 %       | 58.5 %       | 58.2 %       | 65.2 %       | 62.6 %       | 62.8 %       | 64.0 %       | 50.3 %       | 63.6 %       | 68.6 %       |
| <b>Ordures ménagères [t]</b> | <b>69.45</b> | <b>68.34</b> | <b>71.70</b> | <b>63.61</b> | <b>64.51</b> | <b>63.93</b> | <b>67.66</b> | <b>65.88</b> | <b>65.70</b> | <b>63.32</b> |
| Commune [kg/hab]             | 135.6        | 135.1        | 144.3        | 133.4        | 135.8        | 130.5        | 140.1        | 141.1        | 136.6        | 142.6        |
| Périmètre [kg/hab]           | 113.7        | 115.1        | 120.7        | 121.8        | 117.0        | 121.5        | 122.6        | 128.2        | 137.0        | 131.3        |
| Canton [kg/hab]              | 131.4        | 133.3        | 137.3        | 136.9        | 137.2        | 140.2        | 144.2        | 148.2        | 148.6        | 142.6        |

### ASSAINISSEMENT

#### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX (AIEE)

M. Jérôme Celeschi est le responsable de l'exploitation de la STEP depuis mai 2021. M. Claudio Foglietta le seconde.

La clé de répartition, élaborée par le bureau Holinger, a été validée par le comité directeur (CoDir) le 20.09.2018, pour la législature 2021-2026. Le projet pour une nouvelle clé de répartition, basée sur une campagne de prélèvements dans les trois communes, n'a pas encore abouti car il a manqué d'eau. Une nouvelle campagne est prévue pour 2024.

Suite au refus du projet des statuts et règlements de l'AIEE par le Canton les articles 24 et 25 ont besoin d'être modifiés. Le calcul de la clé de répartition doit être expliqué clairement dans les statuts. La nouvelle mouture sera soumise au Canton avant de passer à nouveau par la procédure usuelle.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret pour l'instant. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Monsieur Andreas Meyer, Syndic de Féchy et Président du CODIR de l'AIEE.

**Comptes 2023 :** Les comptes présentent des charges nettes à répartir entre les communes d'un montant de CHF 659'852.08, soit une diminution de 1,24 % par rapport aux charges à répartir de 2022, et une diminution de 15,03 % par rapport aux charges à répartir budgétées pour 2023. La participation pour Bougy-Villars est de 18,18% selon la clé de répartition.

Le remplacement d'appareils et machines pour l'exploitation permet de maintenir l'installation dans un état de fonctionnement assurant un traitement des eaux de façon optimale et de façon à minimiser les consommations de produits chimiques et les dépenses énergétiques. Une grande révision de la centrifugeuse Andritz a été faite en 2022, afin d'assurer le bon fonctionnement de cet équipement, qui arrive vers le milieu de sa durée de vie technique. Les systèmes de contrôle électroniques ont aussi été remplacés pour assurer un bon fonctionnement de cette machine critique.

La Step a été équipée d'une génératrice avec une installation d'un tableau de commutation temporaire pour pallier les éventuelles pannes d'électricité.

Un contrat de location de 4 mois pour cette génératrice a été fait avec le fournisseur pour couvrir la période critique de pénurie possible de décembre à 2022 à mars 2023.

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

Les locaux administratifs de la Step ont aussi été choisis pour un Poste de Rassemblement d'Urgences (PRU) pour les communes de Allaman, Bougy-Villars, Féchy et Perroy.

L'idée est que ces quatre communes puissent disposer d'un local avec disponibilité de courant électrique en permanence, ainsi que d'avoir accès à divers moyens de communications allant d'internet à des radios VHF Polycom mises à disposition par le Canton au moment voulu.

En cours de route, les communes de Allaman et Féchy ont décidé de créer chacune leur propre PRU.

Ce PRU peut être étendu avec l'ajout des locaux de la voirie de Perroy, pour avoir une certaine flexibilité d'accueil des demandeurs des prestations du PRU.

Le fonds de réserve pour l'entretien et le renouvellement des installations s'élève à CHF 459'990.59.

## PLAN GÉNÉRAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Nous avons mandaté le bureau Rossier pour s'occuper de la suite du PGEE en remplacement de notre ingénieur Monsieur Gérard Monney du bureau Conus et Bignens SA. Le bureau a repris également la mise en séparatif et la mise à jour du SIT.

Le préavis n°5/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 226'141.88 pour le remplacement du collecteur EC ch. 4105 à ch. 202 et gainage du collecteur EU ch. 4104 à ch. 204 au chemin du Signal. Les travaux y inclus la reprise d'une partie de la route des Polets ont pris fin en 2023.

Le préavis n°3/2021 relatif à une demande de crédit de CHF 360'000 pour la mise en séparatif du réseau EU-EC des Ancelles a été accepté par le Conseil général en juin 2021. Les travaux sont terminés début 2023.

Préavis 3/2023 CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur EC et réparations ponctuelles, gainage du collecteur EU au Chemin de la Touille (aval). CHF 124'000 pour la réfection de la couche de roulement. En attente des travaux CAD/Grand-Rue.



## RAPPORT DE GESTION 2023

---

Préavis 4/2023 CHF 230'000 pour le remplacement du collecteur EC et gainage du collecteur EU Chemin de la Laiterie. En attente de la fin des travaux CAD/Grand-Rue.

Pas de tronçons proposés selon le PGEE en 2023. Le tronçon de la route des Polets sera étudié durant 2024-2025 car de nombreux dossiers sont en cours de réalisation.

## CURAGE SYSTEMATIQUE

Un nouveau plan d'entretien a été mis en place en 2023.

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars et des grilles et sacs de routes a été effectué durant la semaine du 25 mai 2023 (tronçon 2) et du 25 juillet 2023 (reprise tronçon 1 car incomplet). Le rapport ne mentionne pas de problème majeur. Total des coûts environ CHF 17'000.-.

## 5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes, soit Aubonne, Gimel et Etoy.

Les comptes 2023 de l'ASSAGIE bouclent avec une charge pour les communes de l'ASSAGIE de CHF **8'241'474.16**, ce qui représente une **augmentation** d'environ CHF 185'593.82.- par rapport au budget 2023.

Celui-ci est toutefois stable et l'augmentation de CHF 6000.- par rapport au budget est principalement dû à l'augmentation de la population de Bougy-Villars. Il y a eu une augmentation 9 personnes entre 2022 et 2023. Le calcul se fait à 50% par rapport au nombre d'élèves et 50% par rapport au nombre de la population.

Voici l'évolution des dernières années :

## RAPPORT DE GESTION 2023

| <u>Années</u> | <u>Élèves primaire</u> | <u>Élèves secondaire</u> | <u>Accueil/dérogé</u> | <u>TOTAL</u> | <u>Total population</u> |
|---------------|------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|-------------------------|
| <u>2015</u>   | 22                     | 10                       | 1                     | 33           | 481                     |
| <u>2016</u>   | 28                     | 10                       | 3                     | 41           | 467                     |
| <u>2017</u>   | 23                     | 14                       | 6                     | 43           | 483                     |
| <u>2018</u>   | 22                     | 16                       | 4                     | 42           | 490                     |
| <u>2019</u>   | 17                     | 12                       | 3                     | 32           | 490                     |
| <u>2020</u>   | 23                     | 10                       | 6                     | 39           | 477                     |
| <u>2021</u>   | 21                     | 10                       | 2                     | 33           | 477                     |
| <u>2022</u>   | 23                     | 10                       | 6                     | 39           | 497                     |
| <u>2023</u>   | 26                     | 8                        | 5                     | 39           | 506                     |

**Coût pour Bougy-Villars : CHF 236'749.20 soit une augmentation de CHF 8'749.20 par rapport au budget 2022.**

D'autre part l'ASSAGIE continue à offrir l'abonnement Mobilis à tous les élèves, ce qui leur permet également de se déplacer en dehors des heures d'école dans toute les zones qui englobent l'ASSAGIE.

### ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4'807.00 en 2023 contre 4'721.50 en 2022.

La participation des Communes se monte à CHF 107.- de plus que budgetée.

### EGLISE – TEMPLE

#### Statistiques religieuses au 31 décembre 2023

##### **Habitant(e)s selon confession**

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Inconnu           | 124 |
| Catholique romain | 121 |
| Protestant        | 114 |
| Sans confession   | 88  |

## RAPPORT DE GESTION 2023

|                    |    |
|--------------------|----|
| Autres confessions | 52 |
| Sans indication    | 13 |

### 6 - POLICE

#### POLICE

#### CRIMINALITE

Les statistiques 2023 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

|  | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Total vie et intégrité corporelle (voies de fait)</b> | <b>0</b>  | <b>1</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>  |
| Vol y c. d'importance minime(sans vol de véhicule)       | 3         | 8         | 8         | 9         |
| Dont vol par effraction                                  | 2         | 4         | 3         | 4         |
| Vol de véhicule  | 1         | 1         | 0         | 2         |
| Dommages à la propriété lors de vol                      | 2         | 4         | 3         | 4         |
| Escroquerie yc importance minime                         | 1         | 0         | 2         | 0         |
| Extorsion et chantage                                    | 1         | 0         | 0         | 0         |
| <b>Total patrimoine</b>                                  | <b>10</b> | <b>13</b> | <b>15</b> | <b>17</b> |
| Menaces  | 0         | 1         | 1         | 0         |
| Violation de domicile lors de vol                        | 2         | 4         | 2         | 5         |
| <b>Total liberté</b>                                     | <b>2</b>  | <b>5</b>  | <b>3</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Total autres titres du code pénal</b>                 | <b>0</b>  | <b>2</b>  | <b>1</b>  | <b>0</b>  |
| <b>Loi sur les stupéfiants</b>                           | <b>0</b>  | <b>3</b>  | <b>0</b>  | <b>0</b>  |

#### SDIS ETRAZ-REGION

Le Major Stéphane Dufour a quitté ses fonctions au 31 décembre 2023 après 36 ans de service et a été remplacé par le Major Philippe Bichsel.

Le SDIS Etraz-Région a réalisé 224 interventions en 2023.

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

### ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

## 7 – SÉCURITÉ SOCIALE

### ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité (Aide sociale, PC familles, Assurances sociales et Accueil des enfants). Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes 2023 ne sont pas disponibles.

### LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

### LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

### L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

## RAPPORT DE GESTION 2023

### DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2023.

## 8 – SERVICES INDUSTRIELS

### SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal. Avec le raccordement de Bougy et la fin des travaux du réservoir de Mallessert, on peut désormais monter de l'eau du lac à Bougy-Villars et à la Croix de Luisant pendant les périodes plus sèches.

Pour plus d'information sur cette problématique qui touche pratiquement tous les lacs suisses, veuillez consulter les articles et sites suivants :

- <https://bougy-villars.ch/eaux>
- <https://www.svgw.ch/fr/eau/dossiers/dossier-moule-quagga/>
- <https://www.24heures.ch/la-moule-quagga-un-defi-pour-la-transition-energetique-756788368313>
- <https://www.24heures.ch/pourquoi-les-moules-quagga-coutent-si-cher-aux-communes-lemaniques-211889272020>

Sources : l'eau des sources est contrôlée par des turbidimètres et désinfectée par ultraviolet.

Lac : l'eau brute est pompée puis subit une filtration à sable et ensuite à charbon actif et une désinfection par ultraviolet.



## RAPPORT DE GESTION 2023

Les eaux du réseau du SIDERE proviennent de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Tableau qualité, dureté et provenance de l'eau potable

| Villages      | Hiver         |               | Eté           |               | Dureté Totale<br>en °F | Nitrates<br>en mg/l<br>Max 40mg/l | PH  |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|-----------------------------------|-----|
|               | Allaman       | Lac + Sources | Lac           | Lac + Sources |                        | 14 à 23                           | 4   |
| Bougy-Villars | Sources +     | Lac           | Lac + Sources |               | 17 à 28                | 7,1                               | 7,8 |
| Bursins       | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 16 à 27                | 7,1                               | 8   |
| Bursinel      | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 19 à 27                | 5,1                               | 7,9 |
| Dully         | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 22 à 27                | 5,6                               | 7,8 |
| Féchy         | Sources +     | Lac           | Lac + Sources |               | 15 à 28                | 4,3                               | 8   |
| Gilly         | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 14 à 27                | 8,7                               | 7,7 |
| Luins         | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 14 à 27                | 5,8                               | 7,9 |
| Mont-s-Rolle  | Sources +     | Lac           | Lac + Sources |               | 14 à 29                | 4 à 17                            | 7,7 |
| Perroy        | Lac + Sources | Lac           | Lac           |               | 14 à 19                | 4                                 | 7,9 |
| Pizy          | Sources +     | Lac           | Lac + Sources |               | 17 à 28                | 7,1                               | 7,8 |
| Rolle         | Lac + Sources | Lac           | Lac           |               | 14 à 19                | 2,8                               | 7,8 |
| Vinzel        | Sources       |               | Sources +     | Lac           | 22 à 27                | 6,3                               | 7,8 |

Globalement, le **bilan de consommation** à Bougy a beaucoup augmenté en 2023 certainement à cause des longues périodes de chaleur et l'absence de restriction d'eau grâce au pompage du lac. Nous pouvons toutefois aussi mettre la différence sur l'augmentation du nombre d'habitants, mais malgré cela, on peut dire que tous les habitants n'ont pas respecté de la même manière les restrictions d'arrosage. Un effort est à faire pour les propriétaires de villas et de piscines.

## RAPPORT DE GESTION 2023

La consommation par commune selon les relevés des compteurs pour les années 2023, 2022, 2021 et 2020 est la suivante :

| <u>Communes</u>                   | <u>2023</u>             | <u>2022</u>             | <u>2021</u>             | <u>2020</u>             |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <u>Allaman</u>                    | <u>50'510</u>           | <u>54'926</u>           | <u>48'557</u>           | <u>56'707</u>           |
| <u>Bougy-Villars</u>              | <u>112'513</u>          | <u>81'541</u>           | <u>77'286</u>           | <u>81'046</u>           |
| <u>Bursinel</u>                   | <u>50'740</u>           | <u>50'976</u>           | <u>47'526</u>           | <u>50'514</u>           |
| <u>Bursins</u>                    | <u>140'258</u>          | <u>116'841</u>          | <u>92'625</u>           | <u>84'376</u>           |
| <u>Dully</u>                      | <u>124'388</u>          | <u>125'325</u>          | <u>101'701</u>          | <u>119'761</u>          |
| <u>Féchy</u>                      | <u>116'755</u>          | <u>114'725</u>          | <u>119'283</u>          | <u>114'309</u>          |
| <u>Gilly</u>                      | <u>111'075</u>          | <u>117'532</u>          | <u>116'055</u>          | <u>128'745</u>          |
| <u>Luins</u>                      | <u>44'170</u>           | <u>45'064</u>           | <u>42'539</u>           | <u>48'510</u>           |
| <u>Mont-sur-Rolle</u>             | <u>216'894</u>          | <u>208'296</u>          | <u>198'339</u>          | <u>223'100</u>          |
| <u>Perroy</u>                     | <u>180'074</u>          | <u>160'902</u>          | <u>191'434</u>          | <u>208'395</u>          |
| <u>Pizy</u>                       | <u>13'495</u>           | <u>12'685</u>           | <u>4'069</u>            | <u>16'286</u>           |
| <u>Rolle</u>                      | <u>458'091</u>          | <u>497'010</u>          | <u>530'198</u>          | <u>497'191</u>          |
| <u>Vinzel</u>                     | <u>112'820</u>          | <u>119'906</u>          | <u>142'538</u>          | <u>142'314</u>          |
| <b><u>TOTAL m<sup>3</sup></u></b> | <b><u>1'731'783</u></b> | <b><u>1'705'729</u></b> | <b><u>1'712'150</u></b> | <b><u>1'771'254</u></b> |

*Pour l'année 2023, 1'545'431 m<sup>3</sup> ont été pompés à la station de l'Oujonnet. En 2022, la station a pompé 1'609'199 m<sup>3</sup>. En 2023, le SAGE a prélevé 166'428 m<sup>3</sup> soit 12,4 %. En 2022, le SAGE avait prélevé 212'000 m<sup>3</sup>.*

La production des sources communales injectée dans le réseau du SIDERE est la suivante :

Nous constatons que le bilan de production des sources de Bougy a diminué malgré le nouveau réservoir. Il faudra surveiller l'évolution ces prochaines années. On constate que par rapport aux autres communes et sources, toutes n'ont pas évolué de la même manière, certaines étant en progression.

## RAPPORT DE GESTION 2023

---

| <u>Communes</u>            | <u>2023</u>    | <u>2022</u>    | <u>2021</u>    | <u>2020</u>    |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <u>Bougy-Villars</u>       | <u>45'967</u>  | <u>51'517</u>  | <u>52'231</u>  | <u>17'187</u>  |
| <u>Bursins</u>             | <u>216'917</u> | <u>172'628</u> | <u>188'176</u> | <u>195'006</u> |
| <u>Gilly</u>               | <u>191'709</u> | <u>212'862</u> | <u>206'152</u> | <u>222'868</u> |
| <u>Mont-sur-Rolle</u>      | <u>92'528</u>  | <u>70'989</u>  | <u>53'663</u>  | <u>81'072</u>  |
| <u>Perroy</u>              | <u>195'019</u> | <u>139'180</u> | <u>165'678</u> | <u>57'593</u>  |
| <u>Vinzel</u>              | <u>160'473</u> | <u>160'914</u> | <u>180'498</u> | <u>170'827</u> |
| <u>TOTAL m<sup>3</sup></u> | <u>902'613</u> | <u>808'090</u> | <u>846'398</u> | <u>744'553</u> |

Les apports d'eau des communes sont plus élevées de 94'523 m<sup>3</sup> qu'en 2022, cette augmentation est notamment due à la mise en service de la source du Rosey, qui a eu lieu dans le courant de l'année 2023.

Des autocontrôles réguliers sont effectués par le SIDERE mais également par un laboratoire. Ces valeurs sont affichées sur notre site internet.

## RAPPORT DE GESTION 2023

| <b>Communes</b>       | <b>2022</b>      | <b>2021</b>      | <b>2020</b>      | <b>2019</b>      |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Allaman</b>        | 54'926           | 48'557           | 56'707           | 53'135           |
| <b>Bougy-Villars</b>  | 81'541           | 77'286           | 81'046           | 75'657           |
| <b>Bursinel</b>       | 50'976           | 47'526           | 50'514           | 56'219           |
| <b>Bursins</b>        | 116'841          | 92'625           | 84'376           | 84'390           |
| <b>Dully</b>          | 125'325          | 101'701          | 119'761          | 114'868          |
| <b>Féchy</b>          | 114'725          | 119'283          | 114'309          | 113'750          |
| <b>Gilly</b>          | 117'532          | 116'055          | 128'745          | 124'362          |
| <b>Luins</b>          | 45'064           | 42'539           | 48'510           | 48'343           |
| <b>Mont-sur-Rolle</b> | 208'296          | 198'339          | 223'100          | 210'224          |
| <b>Perroy</b>         | 160'902          | 191'434          | 208'395          | 244'231          |
| <b>Pizy</b>           | 12'685           | 4'069            | 16'286           | 12'242           |
| <b>Rolle</b>          | 497'010          | 530'198          | 497'191          | 538'168          |
| <b>Vinzel</b>         | 119'906          | 142'538          | 142'314          | 133'433          |
| <b>TOTAL m³</b>       | <b>1'705'729</b> | <b>1'712'150</b> | <b>1'771'254</b> | <b>1'849'337</b> |

Pour toutes informations complémentaires. Plus sous : <https://www.sidere.ch/>.

### 9 - DIVERS

#### INFORMATIQUE

Fin 2023, nous avons signé un contrat avec la société Cyber Safe pour effectuer une analyse complète de nos infrastructures et mettre à jour les potentielles failles de notre système. Nous désirons également réduire le nombre de prestataires avec qui nous travaillons et évaluons également leurs prestations. Une formation et un test de phishing ont été effectués auprès de tous les collaborateurs et municipaux. Le test a été réussi. Nous continuons à sécuriser le système et les données en 2023 pour avoir la certification Cyber Safe, qui se fera en 2024.

Malgré les nombreux frais et investissements, les comptes 2023 sont en baisse de CHF 13'206.63 par rapport aux comptes 2022, ce qui représente une baisse de **25,76% des coûts**. Ceci grâce à une meilleure gestion et contrôle des prestations.

#### FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert du Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Bougy-Villars est sensible à la question du développement durable et essaie, dans la mesure du possible, d'intégrer le concept de durabilité et d'écologie dans ses projets, dont :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et étendu aux bâtiments privés

### DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir :

#### Le Conseil Général de Bougy-Villars

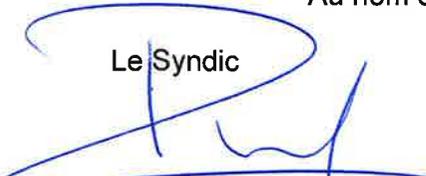
- Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,

Décide

**De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023.**

Bougy-Villars, le 8 mai 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire  
  
Fabienne Aeby